

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/FEICOM/CIPM 2020 du 14 avril 2020 pour l'acquisition du matériel réseau informatique au FEICOM

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation aux fins d'acquisition du matériel réseau informatique au FEICOM.

Les caractéristiques techniques desdits matériels sont spécifiées dans le Dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation consistent en l'acquisition du matériel réseau informatique au FEICOM composé d'un routeur type 1, de 05 routeurs type 2, de 10 switches mangeables compatibles router OS, de 30 points d'accès sans fil, de 10 points d'accès sans fil large bande, d'un proxy cache, d'une passerelle voIP type 1, de 02 passerelles voIP type 2, de 04 téléphones IP type 1 haut de gamme, de 20 téléphones IP type 2 gamme moyenne, de 02 stations de base voIP longue portée et de 10 combinés téléphonique sans fil. .

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la

livraison des prestations objet de la présente Demande de Cotation est fixé à vingt-un (21) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine, pouvant justifier d'une expérience minimale et continue de trois (03) ans dans la fourniture desdits matériels et jouissant d'une capacité financière de trente-cinq millions (35 000 000) F CFA.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2020, sur la ligne budgétaire « 22-23-00 « matériel informatique ».

7. Consultation du dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine sis à la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN

Tél : (237)222 23 51 64, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59

8. Acquisition du dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation Des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), rue 4.565, BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de soixante mille (60.000)

francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS ' ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Mimboman, au plus tard le 11 mai 2020 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

Demande de Cotation N° 005 /DC/FEICOM/CIPM/2020 du'14 avril
2020.

pour l'acquisition du matériel réseau informatique au FEICOM.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de sept cent mille (700 000) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, emise par le banquier émetteur.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le '11 mai 2020'. à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de la DMRFCP du FEICOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre évaluée est la moins-disante.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM.

Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE FEICOM, Rue 4.565

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517»

YAOUNDE le 14 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

Avis de Cotation N° 003/AC/COM-ESSE/CIPM/2020 DU 15/04/2020 Lancé en Procédure d'Urgence. Pour l'Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de MBEMEDZOU dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Maire de la Commune d'Esse, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Esse, un avis de consultation pour l'Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de MBEMEDZOU dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation sont constituées de : (Lits d'hospitalisation, matelas, table d'accouchement, berceau, bassin de lit, groupe électrogène, stéthoscope, microscope, boîte à chirurgie etc.).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent Avis de Consultation est de Huit millions (8 000 000) de Francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de Trente (30) jours calendaire.

5. Allotissement

Lesdites fournitures font l'objet d'un seul lot ci-après définis :

N°	Départ.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Montant en F CFA	Imputation
1	MEFOU ET AFAMABA	ESSE	CSI de Santé Intégré de MBEMEDZOU	UNIQUE	8 000 000	54 40 531 07 641132 2272 611

6. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

7. Financement

Les travaux objet du présent Avis de Consultation sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP)- MINSANTE de l'exercice 2020. Imputations : 54 40 531 07 641132 2272 611

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Esse, Service des Affaires Générales, de l'Action Sociale et Culturelle dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Esse, Service des Affaires Générales, de l'Action Sociale et Culturelle dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Vingt cinq mille (25 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale d'Esse.

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées à la Commune d'Esse, au plus tard le 11/05/2020 à 12 heures et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°003 /DC/COM-ESSE/SG/CIPM/2020 DU
15/04/2020

Lancé en Procédure d'Urgence.

Pour l'Équipement en matériel médical du Centre de Santé
Intégré de MBEMEDZOU dans la Commune d'Esse, Département de la
Mefou et Afamba, Région du Centre
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 2% du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit Cent soixante mille (160 000) de Francs CFA valable pendant trente (30) jours au ' delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives, techniques et financières doivent être présentées dans un document unique, placées dans une enveloppe et remise sous pli scellé. Les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative et datant de moins de trois mois, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de Cotation.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes (les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois):

La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;

Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;

Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;

La quittance d'achat du Dossier d'Avis de Consultation ;

Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de Cent soixante mille (160 000) de Francs CFA, d'une durée de validité de trente (30) jours, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;

Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la régulation;

Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois;

Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours:

- Carte de Contribuable ;
- Non redevance fiscale tenant lieu de certificat d'imposition.

Registre de Commerce ;

Plan de localisation.

L'Offre Technico ' Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de

consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées de la lettre de soumission timbrée et signée.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 11/05/2020 à 13 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse.

L'ouverture des plis se fera en un temps.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque dans les pièces Administratives ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir
- Non production des justificatifs dans les 48h d'une pièce non conforme à l'ouverture ;

15. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, (a) l'attribution des marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables se fait au soumissionnaire ayant présenté l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et

dont l'offre est évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

– RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Esse, Service des Affaires Générales, de l'Action Sociale et Culturelle

– CORRUPTION DANS LES MARCHES PUBLICS

Pour tout acte de corruption ou acte de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter LA CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 13 Avril 2020
Le MAIRE
NDONGO BOUNE Martin

[Télécharger le DAO](#)

**Avis de Cotation N°004/AC/COM-
ESSE/SG/CIPM/2020 DU
14/04/2020 Lancé en Procédure
d'Urgence. Pour l'Équipement**

d'un Atelier à la Section Artisanale Rurale et Section Ménagère (SAR/SM) d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Maire de la Commune d'Esse, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Esse, un avis de consultation pour l'Equipement d'un Atelier à la Section Artisanale Rurale et Section Ménagère (SAR/SM) d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent la fourniture de l'équipement du Palais de la Culture Mveledans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre tels que décrits par le devis quantitatif et le devis descriptif.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent Avis de Consultation est de Cinq millions cinq cent mille (5 500 000) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de Trente (30) jours calendaire.

5. Allotissement

Lesdites fournitures font l'objet d'un seul lot ci-après définis :

N°	Départ.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Montant en F CFA	Imputation
1	MEFOU ET AFAMABA	ESSE	Section Artisanale Rurale et Section Ménagère (SAR/SM	UNIQUE	5 500 000	54 35 453 62 641132 2270 451

6. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

7. Financement

Les travaux objet du présent Avis de Consultation sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP)- MINEFOP de l'exercice 2020. Imputations : 54 35 453 62 641132 2270 451

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Esse, Service des Affaires Générales, de l'Action Sociale et Culturelle dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Esse, Service des Affaires Générales, de l'Action Sociale et Culturelle dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Quinze mille (15 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale d'Esse.

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées à la Commune d'Esse, au plus tard le 08/05/2020 à 12 heures et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°004/DC/COM-ESSE/SG/CIPM/2020 DU

14/04/2020 Lancé en Procédure d'Urgence.

Pour l'Équipement d'un Atelier à la Section Artisanale Rurale et Section Ménagère (SAR/SM) d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 2% du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit Cent dix mille (110 000) de Francs CFA valable pendant trente (30) jours au ' delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives, techniques et financières doivent être présentées dans un document unique, placées dans une enveloppe et remise sous pli scellé. Les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative et datant de moins de trois mois, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de Cotation.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes (les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois):

La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;

Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;

Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;

La quittance d'achat du Dossier d'Avis de Consultation ;

Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de Cent dix mille (110 000) de Francs CFA, d'une durée de validité de trente (30) jours, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;

Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la régulation;

Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois;

Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours:

– Carte de Contribuable ;

– Non redevance fiscale tenant lieu de certificat d'imposition.

Registre de Commerce ;

Plan de localisation.

L'Offre Technico ' Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées de la lettre de soumission timbrée et signée.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 08/05/2020 à 13 Heures par

la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse.

L'ouverture des plis se fera en un temps.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque dans les pièces Administratives ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir
- Non production des justificatifs dans les 48h d'une pièce non conforme à l'ouverture ;

15. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, (a) l'attribution des marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables se fait au soumissionnaire ayant présenté l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Esse, Service des Affaires Générales, de l'Action Sociale et Culturelle.

– CORRUPTION DANS LES MARCHES PUBLICS Pour tout acte de corruption ou acte de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter LA CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

AVIS DE SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 0054 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2020 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DES OUTILS PRATIQUES CONTENANT DES DONNEES STATISTIQUES FIABLES SUR LE TRANSPORT AERIEN

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié

dans Development Business en ligne des Nations Unies (UNDB online) en date du 03 novembre 2016.

2. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement d'un Consultant pour la réalisation des outils pratiques contenant des données statistiques fiables sur le transport aérien ».

3. Consistance des prestation

1. Les Services de consultants comprennent :

- a. Évaluer et revoir les limites du système de données actuel (ISAC) utilisé pour la collecte et la compilation des statistiques de transport aérien à la CCAA et proposer une amélioration (innovation et modernisation) à apporter à l'application afin de générer des données conformes aux normes et à la nature requises par l'OACI ;
- b. Organiser un atelier de consultation avec les parties prenantes et les producteurs de données et faire des recommandations sur les aspects qui contribueront à la production efficace de statistiques sur le transport aérien ;
- c. Collecter les informations nécessaires pour le projet en utilisant des modèles standard de collecte et du traitement de données ;
- d. Réaliser des projections de trafic à court, moyen et long termes ;
- e. Identifier et décrire les mesures à prendre à court, à moyen et à long termes pour faciliter le développement du système statistique de la CCAA ;
- f. Elaborer et produire l'annuaire statistique annuel et la note de conjoncture pour l'année 2017.

Au début de l'étude, le consultant doit soumettre à la CCAA un plan détaillé présentant la méthodologie adoptée pour la bonne exécution de ses missions. Il doit être approuvé par la CCAA

et inclure, sans s'y limiter, une enquête quantitative et qualitative auprès des parties prenantes et des acteurs institutionnels du domaine et des opérateurs de transport aérien actuels.

4. Participation et origine

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), invite les Consultants, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Le Consultant doit être une firme dotée d'une grande expérience dans l'élaboration des banques de données statistiques en aviation civile.

2. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 », « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Remise des offres

1. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en cinq (05) exemplaires, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard : 14 Jours après publication du présent Avis de Sollicitation de manifestation d'Intérêt, à 14 heures, heure locale, avec la mention: « Manifestation d'intérêt N°0054/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2020, pour le Recrutement d'un Consultant pour la réalisation des outils pratiques contenant des données statistiques fiables sur le transport aérien ».

Projet de Développement du Secteur des Transports / Volet Aérien ; sis au 1er étage de l'Immeuble CAA, boulevard du 20 mai à Yaoundé. Téléphone : +237 696 571 020

Email : contact@ccaa.aero. avec copie à pdst.tender@ccaa.aero

6. Renseignements complémentaires

1. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur les qualifications du consultant (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

2. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : 09 h 00 à 15 h 00 heures locales.

YAOUNDE le 14 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

**AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT (EN PROCEDURE
D'URGENCE) N°
003/A0N0/CLI/FAK0/CIPMCLUBIP
2020 DU 31/03/2020 POUR LA
COSTRUCTION D'UN CLOTURE DANS
LE NOUVEAU JARDIN BOTANIQUE**

DANS LA COMMUNE DE LIMBE I

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020, le Maire de la commune de Limbe I, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE DANS LE NOUVEAU JARDIN BOTANIQUE, DANS LA COMMUNE DE LIMBE I

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent notamment la production des études préliminaire fait sur le site, les informations détailler fournit dans les spécifications techniques et dans les devis quantitatifs par rapport aux dessins et spécifications prévus. (Document V

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est des :8,000,000 FCFA

4. Participation et origine

Sont éligibles les entrepreneurs Camerounais ayant l'expérience et les capacités techniques et financières requis dans le Dossier d'Appel D'offres.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de L'exercice 2020 sur la ligne d'imputatidn budgétaire Imputation budgétaire No. 5427351016419052202821.

6. Consultation du dossier

Les candidats intéressés pourront obtenir des informations supplémentaires dès publication du présent avis d'appel d'offres à la Commune de Limbe I.

7. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres devra être obtenu à la Commune de

Limbe I, bureau de maire sur présentation d'une quittance de versement de la somme de 15.000 FCFA non remboursable à la Trésorerie Municipal de Limbe I

8. Remise des offres

Chaque offre, rédigées en Anglais ou en Français en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir par envoi recommandé avec réception, ou y être déposée, à la Commune de Limbe I, bureau de Maire, au plus tard le 23/04/2020 à 10.00 heure, heure locale avec mention dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

Enveloppe A : pièces administratives ;

Enveloppe B : offre technique ;

Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
N°-003/A0NO/CLUFAKO/CIPMCLI/BIP 2020 DU 31/03/2020**

**POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE DANS LE NOUVEAU JARDIN
BOTANIQUE**

DANS LA COMMUNE DE LIMBE I

« A N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

NB : Toute offre dont la présentation n'est pas conforme à l'article 24 du Code des Marchés et qui n'est pas produite en sept (07) exemplaires sera simplement rejetée.

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une

banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 160,000 FCFA.

et valable pendant 90 jours au delà de la date de la validation des offres.

10. Recevabilité des offres

Chaque offre, rédigées en Anglais ou en Français en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir par envoi recommandé avec réception, ou y être déposée, à la Commune de Limbe I, bureau de Maire, au plus tard le 23/04/2020 à 10.00 heure, heure locale avec mention dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

Enveloppe A : pièces administratives ;

Enveloppe B : offre technique ;

Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

***AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
N°-003/A0NO/CLUFAKO/CIPMCLI/BIP 2020 DU 31/03/2020***

***POUR LA CONSTRUCTION D'UN CLÔTURE DANS LE NOUVEAU JARDIN
BOTANIQUE***

DANS LA COMMUNE DE LIMBE 1

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

NB : Toute offre dont la présentation n'est pas conforme à l'article 24 du Code des Marchés et qui n'est pas produite en sept (07) exemplaires sera simplement rejetée.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis est publique et sera effectuée dans la SALLE DE CONFÉRENCE

DE LA COMMUNE DE LIMBE 1 le 23/04/2020 à 11.00 heure, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la Commune de Limbe 1 en présence de chaque soumissionnaire.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

15 CRITÈRES ELIMINATOIRES

15.1 CRITÈRES D'ÉLIMINATION :

L'offre sera jugée irrecevable si :

Dossier Administratif incomplet,

Présence de faux document, document falsifié ou absence de document;

Absence d'un prix unitaire quantifié,

OUI ou NON.

OUI ou NON.

OUI ou NON.

15.2 CRITÈRES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification de candidats porteront à titre indicatif sur:

- Chiffres d'affaires d'au moins : 10, 000,000 FCFA. OUI

ou NON.

- Access au crédit ou autres sources financières d'au moins 5, 000,000 FCFA. OUI ou NON.
- Références d'entreprise. OUI ou NON.
- Note technique inférieure au seuil requis ; OUI ou NON.
- Disponibilité du matériel et équipement essentiel. OUI ou NON.
- Expérience du personnel d'encadrement. OUI ou NON.

NB : Le non-respect de deux (02) critères Essentiel entraînera l'élimination de l'offre.

NB : L'échelle de correction des offres par adjudication des points est basée en faveur de la méthode binaire (OUI ou NON)

13. Attribution

Le contrat sera attribué à l'entreprise le moins disant et qui remplira les meilleures conditions technique et financière.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise.

15. Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire concernant le présent dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Commune de Limbe I, aux heures ouvrables ; TEL: 2 33 33 36 35

LIMBE le 31 Mars 2020

Le MAIRE

MOKAKO MBUA Danny

AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° D13-123 /ASAO/MINSANTE/CEPS-BID.

PAYS : CAMEROUN

PROJET : PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DE SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE (PARSS).

SECTEUR : SANTE

FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS , DES MATERIELS MEDICO-TECHNIQUES (LOT 1) ET DU MOBILIER DE BUREAU (LOT 2) AU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DES SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DANS TRENTE (30) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN

1. Contexte

. Le présent avis d'appel d'offres suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans le site officiel de la Banque Islamique du Projet (www.isdb.org) du 5 mars 2015.

2. Objet

La République du Cameroun a obtenu de la Banque Islamique de Développement (BIsD) un financement pour le coût du PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DE SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE et elle a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS , DES MATERIELS MEDICO-TECHNIQUES (LOT 1) ET DU MOBILIER DE BUREAU (LOT 2) AU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DES SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DANS TRENTE (30) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN. La Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID (CEPS-BID) du Ministère de la Santé Publique invite maintenant les offres scellées de soumissionnaires éligibles pour ce type de prestation à être déposé à la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la CEPS-BID du

Ministère de la santé Publique à ELIG ESSONO, IMMEUBLE CRIS AUTO, 1er étage.

3. Financement

. La sélection se déroulera conformément aux procédures spécifiées dans les Directives de la Banque Islamique de Développement (BID) de mai 2009 révisée en février 2012 pour l'acquisition des biens et travaux sous financement de la Banque Islamique de Développement, et est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans la Section V du Dossier d'Appel d'Offres.

4. Remise des offres

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de 9 000 000 de F CFA soit 18 000 USD pour le Lot 1 et 3 000 000 F CFA soit 6 000 USD pour le Lot 2 ; et être livrés à l'adresse ci-dessous par 13h (GMT +1) au plus tard le 18 JUIN 2020. Elles seront ouvertes immédiatement après, à 14h précises, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous. Les offres tardives seront rejetées et retournées non décachetées.

5. Renseignements complémentaires

Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID (CEPS-BID/MINSANTE), sis à Elig Essono, Immeuble Cris Auto 1er étage (Face Hôtel Grand Moulin).

Tél. /fax : (+237) 666 228 366/ 666 228 450

Ville : Yaoundé

Pays : Cameroun

Date : 13 AVRIL 2020

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N°10/AONO/CB/SG/ST/CIPM/2020
DU 14 AVRIL 2020 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX
REHABILITATION DE TRONÇON DE
ROUTE COMMUNALE: VILLAGE
BABIKOY – LESWOKA MOSQUEE –
STADE MUNICIPAL – HAUT
PLATEAU – ROUTE MBANG REY
(Inter N°3), longueur km DANS
LA COMMUNE DE BELEL (EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

1. Objet

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien de certains tronçons de route dans la Commune de Belel (BIP-MINTP 2020).

2. Consistance des prestation

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Installation ;
- Nettoyage et Terrassements ;
- Assainissement – drainage ;
- divers.

3. Coût prévisionnel

Un montant prévisionnel de 27 700 000 (vingt millions sept cent mille) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un lot unique :

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Belel.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Commune de Belel sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 25 000 F (Vingt-cinq mille francs) CFA payable à la Recette Municipale de Belel.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaire Joit un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de Belel au plus tard le 05 MAI 2020 à 14 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°10/AONO/CB/SG/ST/CIPM/2020 DU 14 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX REHABILITATION DE TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE:
VILLAGE BABIKOY – LESWOKA MOSQUEE – STADE MUNICIPAL – HAUT
PLATEAU – ROUTE MBANG REY (Inter N°3), longueur km DANS LA
COMMUNE DE BELEL

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est fixé ainsi qu'il suit pour chacun des lots.

Lot	Ville	Caution de soumission	MONTANT PREVISIONNEL	IMPUTATION	Autorisation de Dépense
1	BELEL	540 000 FCFA	27 700 000 FCFA		

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPA0. Elles devront dater d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les

coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.
L'absence d'une pièce à l'ouverture d'une offre entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 05 Mai 2020 à partir de 15 heures, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la VINA. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1- Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;

- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- d) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- e) N'avoir pas satisfait à au moins 70% d'éléments des critères essentiels.

2- Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A – Références
- B – Personnel d'encadrement
- C – Matériel
- D- Surface financière
- E- Autres

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins-disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Dans le cas où un soumissionnaire ayant rempli les critères techniques aura présenté l'offre la moins disante pour plus d'un lot, le Maître d'ouvrage se réserve le choix du lot à lui attribuer.

16. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Délégation Départementale des travaux Publics de la VINA, Service de la Passation des Marchés.

Additif à l'appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent appel d'offres.

BELEL le 14 Avril 2020

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/C-DIZ /CIPM/SG/2020 DU 02/04/2020 RELATIVE A EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE DIZANGUE

1. Objet

Le Maitre d'ouvrage Délégué de la Commune de Dizangué, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Dizangué, une demande de cotation pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

Imputation : 54 40 6414 06 2272

2. Consistance des prestation

Les prestations de la présente consultation en un lot unique comprennent la livraison des équipements décrit au point 2.3 de la Pièce 2.

3. Coût prévisionnel

Pour un montant prévisionnel de Quinze Millions (15 000 000) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de deux (02) mois.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

La fourniture de ces équipements est financée par le Budget de Fonctionnement Public Exercice 2020

7. Consultation du dossier

n/a

8. Acquisition du dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables auprès du secrétariat Général de la Mairie de Dizangué. Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à 20 000 (Vingt Mille) francs CFA non remboursables payable à la Recette municipale de la Commune de Dizangué.

9. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées contre récépissé à la Mairie de Dizangué au plus tard le 24/04/2020 à 11 heures et devront porter la mention

DEMANDE DE COTATION N°/DC/C-DIZ/CIPM/SG 2020 DU 02/04/2020
POUR L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CMA DE DIZANGUÉ
(A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT)

10. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 2% au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit 300 000 (Trois Cent Mille francs CFA) francs CFA valable pendant trente jours au ' delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois, les pièces suivantes :

- Attestation de soumission à la CNPS en cours de validité ;
- Attestation de non faillite ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Quittance de versement de la Recette municipale de Dizangué pour les frais d'achat du dossier de Demande de Cotation;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non – exclusion délivrée par l'ARMP ;
- Caution de soumission ;
- Registre de commerce ;
- Attestation de non redevance fiscale au verso la photocopie de la quittance de paiement de
- la patente de l'année en cours ;
- Attestation de plan de localisation et plan de localisation.
- L'Offre Technico ' Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif

remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 02/04/2020 à 12 heures par la Commission de Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dizangué et se fera en un temps.

12. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINIATOIRES

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat Général de la Commune de Dizangué.

Dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le système des marchés publics des numéros de téléphone sont fonctionnels au niveau de la cellule de lutte contre la corruption (CLCC) du MINMAP afin de permettre aux acteurs de dénoncer toute mauvaise pratique dont ils seraient victime. « Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/C-DIZ/CIPM/SG/2020 DU 02/04/2020 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE

1. Objet

Le Maire, Maitre d'ouvrage de la Commune de Dizangué, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Dizangué, une demande de cotation pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

Imputation : 54 15 6414 06 6114

2. Consistance des prestation

Les prestations de la présente consultation en un lot unique comprennent la livraison des équipements décrit au point 2.3 de la Pièce 2.

3. Coût prévisionnel

Pour un montant prévisionnel de Six Millions Neuf Cent Soixante Quatorze Mille (6 974 000) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de deux (02) mois.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

La fourniture de ces équipements est financée par le Budget de Fonctionnement Public Exercice 2020.

7. Acquisition du dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables auprès du secrétariat Général de la Mairie de Dizangué. Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à 20 000 (Vingt Mille) francs CFA non remboursables payable à la Recette municipale de la Commune de Dizangué.

8. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées contre récépissé à la Mairie de Dizangué au plus tard le 24/04/2020 à 11 heures et devront porter la mention

***DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/C-DIZ/CIPM/SG 2020 DU
02/04/2020***

***Pour l'acquisition des Fournitures pédagogiques et scolaires
(paquets minima) dans la Commune de Dizangué Département de la
Sanaga Maritime
Région du littoral.***

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 2% au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit 139 480 FCFA (Cent Trente-neuf mille Quatre Cent Quatre-vingt francs CFA) valable pendant trente jours au ' delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois, les pièces suivantes :

- Attestation de soumission à la CNPS en cours de validité ;
- Attestation de non faillite ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Quittance de versement de la Recette municipale de Dizangué pour les frais d'achat du dossier de Demande de Cotation;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non – exclusion délivrée par l'ARMP ;
- Caution de soumission ;
- Registre de commerce ;
- Attestation de Non de Redevance valant certificat d'imposition et de bordereau de situation fiscale ;
- Attestation de plan de localisation et plan de localisation.

- L'Offre Technico ' Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 24/04/2020 à 12 heures par la Commission de Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dizangué et se fera en un temps.

11. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITÈRES ÉLIMINATOIRES

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- c) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- d) La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours ou inachevé des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

12. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat Général de la Commune de Dizangué.

Dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le système des marchés publics des numéros de téléphone sont fonctionnels au niveau de la cellule de lutte contre la corruption (CLCC) du MINMAP afin de permettre aux acteurs de dénoncer toute mauvaise pratique dont ils seraient victime. « Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

DIZANGUE le 02 Avril 2020

Le MAIRE

MINKA WANDA Ildevert

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N°04/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2020 DU 06/04/2020 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT
D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A
SALAPOUMBE DANS LA COMMUNE DE
SALAPOUMBE DEPARTEMENT DE
LABOUMBA ET NGOKO, REGION DE**

L'EST.

1. Objet

Le Maire de la Commune de SALAPOUMBE, Maitre d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à Salapoumbé dans la Commune de SALAPOUMBE Département de la Boumba et Ngoko.

2. Consistance des prestation

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 : Travaux préparatoires études ;
- Lot 200 : Terrassements ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;
- Lot 500 : Charpente-Couverture faux plafond ;
- Lot 600 : Menuiserie métallique et vitrerie ;
- Lot 700 :Menuiserie bois ;
- Lot 800 :Electricité ;
- Lot 900 :Peinture ;
- Lot 1000 :Plombérie ;
- Lot 1100 : Aménagement VRD

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel destravaux est de Dix sept millions(17 000 000) FCFA TTC

4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

5. Allotissement

Unique

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2020

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 679 471 908 / 691 701 441, dès publication du présent avisappel d'offres.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 679 471 908 / 691 701 441, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Salapoumbé de 30 000 (trente mille) non remboursable dès publication du présent avis appel d'offres.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 679 471 908 / 691 701 441 au plus tard le 06/05/2020 à 12 heures précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AON0/SG/ST/CIPM/SAL/2020

DU 06/04/ 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A SALAPOUMBEDANS LA
COMMUNE DE SALAPOUMBEDEPARTEMENT DE LABOUMBA ET NGOKO, REGION
DE L'EST.

” A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement “

11. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre-vingt-dix jours (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel soit : Trois cent quarante mille (340 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des offres

technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de SALAPOUMBE, le 06/05/2020 à 13 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de SALAPOUMBE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence de la caution de soumission ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de Cinqmillions (5 000 000)
"..."..Oui

MOSSADICKO Norbert